



Conseil Local FCPE des Parents d'Elèves
 Collège Eugène Delacroix – 2, Route de la Fichère
 16330 Saint-Amant-de-Boixe
apesaintamantdeboixe@gmail.com
 N° Siret : 852 787 688 00013

Rectorat de l'Académie de Poitiers
à l'attention de Mme ROBERT, Rectrice
 22 rue Guillaume VII Le Troubadour
 86000 POITIERS

Saint-Amant-de-Boixe, le 24 Juin 2022,

Objet : réclamation sur le maintien du retrait d'une classe de 4ème

Madame la Rectrice,

Nous venons d'apprendre que le retrait d'une classe de 4ème pour l'année scolaire 2022-2023 au collège Eugène Delacroix de Saint-Amant-de-Boixe était maintenue.

Or, la condition du retrait était la suivante :

* nombre d'inscrits en classe de 4ème pour l'année 2022-2023 inférieur à 90 élèves

Cependant à ce jour, et ce alors que la clôture des inscriptions n'est pas encore effectuée, le collège recense 92 inscrits en classe de 4ème.

De ce fait, pourquoi le maintien de ce retrait d'une classe alors que le nombre d'inscrits est supérieur à votre condition ? Ce retrait va entraîner 3 classes surchargées de plus de 30 élèves par classe, ce qui va engendrer des conditions de travail totalement dégradées, autant pour les élèves que pour les professeurs. Ceux-ci vont se voir imposer des heures supplémentaires pour palier ce retrait et le manque de professeurs affectés au collège pour l'année 2022-2023.

Les parents d'élèves s'étonnent fortement de cette décision d'autant plus que le collège est relativement bien placé au vu de son auto-évaluation 2021/2022. Il bénéficie d'une équipe pédagogique très dynamique et soudée ainsi que d'un nombre d'élèves suffisants pour les années à venir pour maintenir 4 classes par niveau.

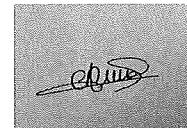
Cette situation ne peut être tolérée ni acceptée par l'ensemble des parents d'élèves.

Par conséquent, nous demandons le maintien de cette 4ème classe pour l'année scolaire 2022-2023

Nous vous remercions de l'attention apportée à cette réclamation et restons dans l'attente de votre revirement.

Veuillez recevoir, Madame la Rectrice, nos salutations les plus sincères.

Pour le Conseil Local, La Présidente,
 Mme DURIOTON Christine



Copie à : - M DELAGE Eric, principal du Collège Eugène DELACROIX
 - Mme HEBRARD Marie-Christine, DSDEN de Charente
 - M BRUN Guillaume, Président de la FCPE
 - tous les maires des communes relevant de la compétence géographique du Collège, Mrs DE LUSTRAC, GIRAUD-BERNARD, DANEDE, BOIVENT, FOUCHIER, CHABAUTY, BASSET, LIOT, BLANCHON, SEVRIT, et Mmes GIROUX-MALLOT, PICHON, JEROME, MAGNANT.